



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIEC 3.02

**CANDIDAT ISSU DE LA VOIE PROFESSIONNELLE
DEMANDE DE DISPENSE D'ÉPREUVES OBLIGATOIRES
Aux baccalauréats général et technologique SESSION 2023**

Je soussigné (e)

Candidat(e) aux épreuves terminales de la session 2023 du baccalauréat :

général technologique Série :

Scolarisé(e) en 2021 / 2022 en :

Voie professionnelle **avec LVB** Classe de : Spécialité :

Voie professionnelle **sans LVB** Classe de : Spécialité :

Demande, en application de l'arrêté du 6 novembre 2019, à être dispensé(e) de :

- Evaluations obligatoires de LVB
- Épreuves anticipées de français écrites et orales

Je note que cette demande ne pourra pas faire l'objet de modification ultérieure. Elle est définitive.

Fait à Le

Le candidat

Le représentant légal
(si candidat mineur)

Tampon et signature du chef d'établissement
(si scolarisé)

**Demande à renvoyer à la division des examens et concours accompagnée des justificatifs
(attestation de scolarité, inscription à une examen professionnel, relevé de notes....)**